

Règlement de comptes à Frouzins

LE BUDGET 2025 DE LA VILLE DE FROUZINS S'ÉLÈVE À 13 MILLIONS D'EUROS*.
DONT 4 MILLIONS POUR L'INVESTISSEMENT ET 9 POUR LE FONCTIONNEMENT*.
A VOS CALCULETTES.

*** 13 458 641,31 EXACTEMENT DONT 3 979 551,31 € POUR L'INVESTISSEMENT**
ET 9 479 090 € POUR LE FONCTIONNEMENT.



PETIT RAPPEL DE NOTIONS ÉLÉMENTAIRES



Pour bien comprendre le budget d'une collectivité, il faut savoir que :

- Le budget ne peut pas être déficitaire : c'est interdit par la loi.
- Il se compose d'une partie investissement : construction de bâtiments, de nouvel équipement, achat d'une voiture, etc...
- Et d'une partie fonctionnement : les dépenses courantes, les salaires, l'achat de matériels divers pour les services, etc...

Ses ressources proviennent principalement de la contribution des Frouzinois mais aussi, des subventions, des redevances, de la régie de certains services à la population, des emprunts, etc...

Pas d'augmentation des taux des taxes...

Taxes communales	2024	2025	Evol.
Taxe Foncière Bâti	44,61%	44,61%	0%
Taxe Foncière Non Bâti	113,84%	113,84%	0%
Taxe d'habitation*	15,26%	15,26%	0%

*La taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée au 1^{er} janvier 2023 (progressivement depuis 2018) Elle est maintenue pour les résidences secondaires.

... mais des impôts qui augmentent quand même ! Pourquoi ?

1. L'Etat révisé ses bases d'imposition chaque année, indexées sur l'inflation
2. Les taux des taxes des autres collectivités peuvent évoluer (Muretain Agglo, GEMAPI, TSE)
3. Votre situation patrimoniale a changé

Dette en baisse

Au 31 décembre 2025, la collectivité disposera d'un encours de dette de 2 069 220 €, soit une baisse de son encours de 8,71%. La commune se désendette et ne mobilise pas de nouveaux emprunts.

Le budget complet en ligne sur
www.mairie-frouzins.fr

Autofinancement en hausse

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. En 2025, la Ville dégage un autofinancement de 1 880 860€.

Et si on comparait ?

Comparatif avec nos voisins et communes proches de même strate de population :

Endettement par habitant

Frouzins est trois fois moins endettée que la moyenne des communes de même strate de population (741 € / hab.).

Endettement par habitant

VILLENEUVE	MURET	FROUZINS	PORTET
20 €	58 €	223 €	415 €
PLAISANCE	RAMONVILLE	FONSORBES	SEYSSES
427 €	451 €	459 €	509 €
CUGNAUX	EAUNES	MOYENNE STRATE	SAINT-LYS
715 €	741 €	741 €	748 €
AUTERIVE	ROQUES	LABARTHE	
851 €	1 142 €	1 212 €	

Source : MINEFI

Taxe sur le foncier bâti

Frouzins est au 5^{ème} rang des villes dont la fiscalité est la moins élevée.

Taux communal + taux intercommunal

PORTET	EAUNES	SEYSSES	LABARTHE
43,70 %	45,72 %	47,52 %	48,62 %
FROUZINS	MURET	AUTERIVE	SAINT-LYS
49,73 %	50,24 %	50,61 %	52,47 %
VILLENEUVE	ROQUES	CUGNAUX	PLAISANCE
53,68 %	53,72 %	56,57 %	58,74 %
FONSORBES	RAMONVILLE		
60,72 %	69,82 %		

Les investissements 2025

En 2025, Frouzins investit **3 millions 979 551 €** dont :

- > **1 million 100 000 €** dans la transformation du terrain honneur de foot en synthétique ;
- > **36 000 €** dans la réfection des sanitaires de l'école Anatole France ;
- > **15 000 €** dans la réhabilitation des douches et des vestiaires du gymnase Berdeil ;
- > **10 000 €** dans la vidéo-surveillance de la rue du Midi ;
- > **600 000 €** dans des travaux de voirie ;
- > **150 000 €** dans l'achat d'une balayeuse voirie ;
- > **30 000 €** dans l'achat d'une tondeuse pour l'espace Bordeneuve ;
- > **15 000 €** dans l'achat de bennes à déchets verts
- > **70 000 €** dans l'aménagement du parc de Paucheville dont les réseaux eau & électricité de la Guinguette ;
- > **18 000 €** dans la réalisation d'un parcours santé à Bordeneuve et **3 500 €** dans l'installation de nichoirs flottants ;

Où va l'argent ?



- > **860 590 €** dans l'éducation
- > **130 601 €** dans le cadre de vie
- > **169 254 €** dans l'aide sociale
- > **1 878 245 €** dans la vie associative
- > **314 160 €** dans la culture
- > **45 000 €** dans la participation citoyenne
- > **143 245 €** dans la Tranquillité publique
- > **102 830 €** dans les festivités
- > **104 078 €** dans la protection du site de Bordeneuve

9 millions pour faire fonctionner les services de la mairie dont :

- > **4 125 400 €** pour les salaires des 130 agents territoriaux
- > **2 880 475 €** pour les dépenses de gestion des services
- > **540 000 €** pour l'électricité et le gaz